Concours section : EXT-DPIP-2026

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : URFFO583 ZV Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : Externe - D.P.I.P. Session : 2026

Epreuve : Culture générale Date de l'épreuve : 10 février 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

« MÉMOIRE COLLECTIVE ET COHÉSION SOCIALE »

Envisager la mémoire collective et la cohésion sociale, c'est mettre en évidence l'impératif moderne de reconnaissance, à l'échelle d'un pays, des crimes contre l'humanité commis par le passé, reconnaissance dont semble dépendre la légitimité des relations à venir et l'espoir d'une réconciliation. Ainsi, la crise diplomatique opposant la France à l'Algérie témoigne de l'importance prise par la mémoire collective sur la cohésion sociale.

Traditionnellement, la mémoire (terme issu du grec « memoria » qui signifie « souvenir », et dérivé du sanskrit « smarami » signifiant « je me souviens ») s'entend comme la conservation d'un souvenir relatif à un évènement passé qui peut être tant personnel, historique, social... Ainsi, la mémoire constitue, par principe, une action personnelle, individuelle et autonome effectuée par la fonction cognitive et cérébrale de tout un chacun. Plus largement, la mémoire renvoie à l'ensemble des souvenirs qui ont été conservés, stockés. Mais si la mémoire est personnelle, alors comment expliquer l'adoption par l'État de « lois mémorielles » ? En effet, il est possible de constater ces dernières années l'érection d'une véritable mémoire collective à l'échelle nationale, qui se caractérise par la reconnaissance et la conservation d'un souvenir national portant sur des évènements passés, éprouvés par la Nation ou une partie de la société. L'objectif affiché par la construction de cette mémoire collective est celui de préserver la cohésion sociale, c'est-à-dire le rassemblement de la population autours d'un souvenir commun, afin de former une union solidaire face à ce passé.

La mémoire collective serait donc un facteur de cohésion sociale. Or, une telle affirmation nécessite de s'interroger sur l'effet réel de la mémoire collective vis-à-vis de la cohésion sociale existante, mais encore sur le processus de

Concours section : EXT-DPIP-2026
Epreuve matière : Dissertation externe
N° Anonymat : URFFO583 ZV Nombre de pages : 8

construction de cette mémoire collective. Ainsi, comment sont sélectionnés les souvenirs méritant d'être conservés ? Selon quels critères ? Comment la conservation est-elle assurée ? Dans quelle mesure l'authenticité du souvenir est-elle garantie ? Cà cela s'ajoute des questionnements relatifs aux effets d'une accumulation de souvenirs sur notre ensemble, et sur l'impact de l'oubli pour notre société.

Aujourd'hui, la mémoire collective n'a jamais été aussi étendue à l'heure de l'informatique et du numérique, capable de conserver un nombre incalculable de données, d'histoires et d'informations, et de les rendre accessibles de manière intemporelle et universelle, comme à travers Wikipedia. Pour autant, l'histoire de nos civilisations antérieures et des actions humaines n'a jamais autant suscité la division sociale au point de déboucher sur des guerres interétatiques (Russie - Ukraine) ou des affrontements civils (Etats-Unis).

Aussi convient-il de se demander : Dans quelle mesure, la crise mémorielle à l'époque contemporaine reflète-t'elle par ses symptômes la transformation en cours de notre cohésion sociale ?

Si la mémoire collective a pu servir la cohésion sociale à travers la construction d'un roman national, elle semble aujourd'hui souffrir de son instrumentalisation (I). Aussi, nos sociétés doivent préserver la cohésion sociale de ces revendications en gardant le contrôle du récit collectif (II).

I - Si la cohésion sociale a pu autrefois se fonder sur le roman national, elle semble aujourd'hui souffrir des revendications mémorielles identitaires

Si la cohésion nationale s'est construite autours de la mémoire collective (A), il apparaît désormais que la mémoire tend à nourrir la division sociale par la poursuite de finalités politiques (B).

A - La construction d'une mémoire collective consubstantielle à l'émergence d'une cohésion nationale

L'Humanité s'est construite sur la mémoire des actions collectives passées. En effet, le souvenir gravé dans la mémoire des Hommes passés a permis d'établir l'Histoire des Hommes sur Terre et de se détacher des mythes explicatifs imaginés par les poètes Ovide ou Homère (L'Illiade et l'Odyssée). Ainsi, des historiens comme Hérodote d'Halicarnasse ou Thucydide ont entrepris de mettre sur papier le souvenir que leur mémoire avait conservé quant au déroulement des guerres et affrontements des Hommes, afin d'unir les générations à venir autours de leurs récits et de les faire échapper à de tels conflits (Thucydide, La guerre du Péloponèse). De la même manière, la France, sous la IIIe République (1870-1940), s'est attachée à unir l'ensemble de sa population, de manière à fonder une Nation, en recourant au souvenir d'une prétendue civilisation gauloise qui avait montré sa résistance face aux envahisseurs germaniques et fait preuve de résiliance et d'héroïsme sous l'apparence de Vercingétorix. Un tel récit « mémoriel » a ainsi garanti à la France l'assurance d'une cohésion sociale suffisante pour obtenir la victoire sur l'Allemagne en 1918 (Traité de Versaille, 1919), grâce à la doctrine du « pro patria mori » (le sacrifice pour la patrie - Eric Desmond).

Aujourd'hui, la cohésion de la Nation semble dépendre de cette mémoire collective au point de l'ériger en devoir. Il ressort de l'histoire de l'Humanité que les Hommes se sont rendus coupables d'actions excessives qui ont provoqué un choc tel, que « aujourd'hui nous savons que nous sommes mortels » (Paul Valéry). Or, le souvenir de ces atrocités commises notamment lors de la Seconde guerre mondiale (1939-1945) - comme la Solution finale (génocide des populations juives, tziganes et des opposants, handicapés...), ne doit pas être oublié, car « si l'écho de leurs voix faiblit, nous sommes perdus » (Primo Lévy). Face à ce constat, nos sociétés se sont engagées à reconnaître leur responsabilité dans la commission de ces crimes contre l'humanité, comme lorsque le Président Chirac a déclaré en 2007 que le régime de Vichy était de la responsabilité de l'Etat Français (Vel d'Hiv'). Ainsi, la loi Gayssot a permis de fonder la reconnaissance de cette responsabilité et de l'inscrire dans le marbre de la loi afin de réprimer toutes contestations. De même, l'esclavagisme et le colonialisme ont également été inscrit dans des textes, mais surtout ont bénéficié d'une conservation dans la mémoire collective, afin de maintenir cette cohésion sociale nationale, plébiscite de tous les jours (Régis Debray, Le feu sacré).

Si la mémoire collective fait corps avec la cohésion de la société, ses dérèglements tendent toutefois à nourrir la division (B).

B- L'instrumentalisation de la mémoire collective menaçant la cohésion sociale

Aujourd'hui, les revendications mémorielles se multiplient et tendent à aboutir à l'érection d'un communautarisme. En effet, nombreuses sont les victimes désormais qui sollicitent la reconnaissance de leur statut, de la souffrance éprouvée et de la responsabilité de l'Etat (Antoine Garapon, Le gardien des promesses). Cette victimisation croissante et cette réactualisation de la mémoire participe à la division de la société auteurs du débat sur la légitimité d'une telle reconnaissance, comme ce fut le cas lors de l'adoption d'une loi mémorielle reconnaissant la responsabilité de l'Etat Français dans le sort des Harkis au moment de l'indépendance de l'Algérie (1946). A cela s'ajoutent les prétentions mémorielles de la Nouvelle Calédonie, du Rwanda, des victimes du colonialisme ... Si leurs souffrances ont pu être réelle, reste que la reconnaissance d'une telle responsabilité de l'Etat tendrait à renforcer les prétentions communautaristes, qui divisent la société en groupes étanches, unit par une mémoire commune, et qui n'aspire pas à se mêler au destin national.

Source de division au sein de la société, la mémoire collective tend également à réactiver des conflits extérieurs anciens, comme en témoigne la crise algérienne. Ces dernières années, la France éprouve des relations tendues avec son homologue, l'Etat Algérien, lequel revendique la reconnaissance par la France des crimes commis lors de la colonisation et de la guerre d'indépendance. Ces revendications s'accompagnent d'une tension interétatique qui impact directement la cohésion sociale entre les ressortissants des deux Etats, comme en témoigne l'affaire du «TIK-TOKEUR» appelant à la haine et à des actes criminels contre la France. Ainsi, la réactivation de ces conflits mémoriels risque d'amener à une régression de la diplomatie vers la violence, sous l'influence d'une «post-vérité» mémorielle (Myriam Revault d'Allonnes) et d'accusation paintant l'un ou l'autre des Etats comme un «bouc-émissaire» (René Girard, La violence et le sacré). Ce faisant, la mémoire collective apparait comme une menace, un danger pour la cohésion sociale.

Concours section : EXT-DPIP-2026

Epreuve matière : Dissertation externe

N° Anonymat : URFFO583 ZV Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DPIP - EXTERNE Session : 2026

Epreuve : Culture générale Date de l'épreuve : 10/02/2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Confrontée à la menace d'une mémoire collective manipulée, nos sociétés doivent retrouver le contrôle de ce récit afin de préserver la cohésion sociale (II).

II - Face à la multiplication des prétentions mémorielles, il appartient à nos sociétés de maintenir la cohésion sociale par la préservation du récit collectif

Si la mémoire collective est nécessaire à la cohésion sociale, encore faut-il que les souvenirs soient sélectionnés (B) pour éviter d'être saturée (A).

A - La saturation de la mémoire collective fragilisant la cohésion sociale

Bien que utile, la mémoire sans borne fragilise la cohésion sociale. A l'image du cas médical d'Irénée de Funès décrit par Borges, la mémoire illimitée peut constituer une source de paralysie. En effet, Irénée de Funès est capable de se souvenir de manière très précise du détail de n'importe quel jour de sa vie en raison d'un accident cérébral. Or, une telle mémoire l'empêche désormais de réaliser les tâches quotidiennes, même les plus simples, en raison des migraines et autres blocages que cause son état. Ainsi, Michel de Montaigne comparait cet excès de mémoire à un « gros tiroir encombré ». Il en résulte que, aussi louable soit l'érection d'une mémoire collective, celle-ci peut amener à une paralysie de l'action étatique, notamment face à une culpabilité excessive amenant à l'adoption d'une posture de précaution, c'est à dire à l'anticipation de risques non-certains (principe de responsabilité), ou au « syndrome Bardamu » (Céline, Voyage au bout de la nuit : tiré du nom du personnage principal qui exprime une lassitude face à la vie et à l'action en raison des horreurs vues et commises à la guerre).

RIEP - MA 520

Concours section : EXT-DPIP-2026
Epreuve matière : Dissertation externe
N° Anonymat : URFFO583 ZV Nombre de pages : 8

Si la mémoire collective est bénéfique dans une moindre mesure, reste qu'elle ne doit pas occulter les vertus de l'oubli. En effet, l'Histoire a pu montrer que la mémoire excessive amenait à des dérives excessives et à des conséquences irréparables. Ainsi, l'attentat de Sarajevo par des indépendantistes Serbes, qui nourrissaient un désir de vengeance immémoriel, a directement conduit à une guerre mondiale. Pourtant, l'oubli est vertueux, car il est synonyme de pardon, de réconciliation, comme en témoigne désormais la relation franco-allemande. Aussi, notre droit impose un tel oubli à travers les règles de prescription de l'action publique et de la peine, délai à l'issu duquel les crimes - délits - contraventions ne seront plus susceptibles de faire l'objet de poursuites ou de mise à exécution de la peine. Une telle règle permet de rappeler que, passé ce délai, le trouble causé a pu être oublié et que l'exercice des poursuites conduirait inutilement à réactiver la douleur des victimes.

La cohésion sociale dépend dès lors d'une appréciation correcte de la nécessité d'oublier ou de mémoriser collectivement (B).

B- La cohésion sociale appelant à une mémoire collective fidèle à l'Histoire

La mémoire collective doit se conformer à l'Histoire. L'Histoire est certes le récit des événements passés, mais elle est surtout une science qui soumet le récit à une rigueur intellectuelle digne de Descartes (le doute cartésien). Ainsi, cette science doit produire un récit juste et attesté par des preuves historiques, des témoignages venus de l'histoire. Aussi, elle ne saurait subir la pression de figures politiques ou de groupes de victimes, ainsi que le réclame la pétition pour l'Histoire. Dès lors, les réclamations mémorielles telles que relevées par Pierre Nora (Lieux de mémoire) ne doivent pas entâcher cette rigueur scientifique. La mémoire, qui est personnelle et est le fruit d'un ensemble de ressentis, tend au contraire à altérer le discours et à le déformer au regard du

souvenir conservé. Dès lors, il appartient aux historiens de se détacher de ces souvenirs erronés afin de bâtir une mémoire collective fidèle au récit historique et facteur de cohésion sociale durable.

Encore, la cohésion sociale étant originellement fondée sur une mémoire collective nationale, il appartient de restaurer les valeurs de la nation que sont l'égalité, la liberté, la fraternité, et l'unité. La Nation selon Renant, c'est une unité entre des membres d'une communauté qui partage une histoire commune, des souffrances, et des aspirations (les Lumières). Elle n'est pas seulement, comme dans la conception allemande (Gottfricht), le fruit d'un lieu de naissance, d'une transmission par le sang. Or, la cohésion sociale, à l'heure de la mondialisation et des mouvements migratoires, suppose de restaurer la mémoire collective de ce passé commun décrit par Marc Bloch dans L'étrange défaite, de célébrer ces combats antérieurs comme lors de la fête nationale de la fédération le 14 juillet, ainsi que les figures nationales au sein du Panthéon (Robert Badinter encore récemment). La mémoire, collective, structurée autours des valeurs et de l'histoire nationale, est susceptible de garantir une cohésion sociale dépassant les tendances à l'individualisme (Tocqueville, De la démocratie en Amérique).

Aux termes de ces développements, il apparait que la conception contemporaine de la mémoire collective tend à transformer la cohésion sociale par la division qu'elle porte indirectement. N'éanmoins, la mémoire collective, porteuse d'espoir d'une union nationale, ne doit pas pour autant être supprimée, mais doit seulement être contrôlée.

Aujourd'hui, cette division croissante de la société à travers les prétentions individualistes et communautaristes rappelle les mots prononcés par Albert Camus dans son discours de Suède lorsqu'il avertissait que chaque génération se croit vouée à refaire le monde, et que si la sienne ne le referait pas, il lui incombait pour autant une tâche autrement plus importante : éviter que le monde ne se défasse.